

SÉANCE DU 29 AVRIL 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 29 avril 2026 à 9 h, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents, par vidéoconférence :

SOUCY, Gervais	maire	Saint-Narcisse-de-Rimouski
ST-PIERRE, Francis	maire	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	préfet	Saint-Marcellin
VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

Étaient absents :

CARON, Guy	maire	Rimouski
------------	-------	----------

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La préfet déclare la séance ouverte à 9 h 03.

CA26-021 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Francis St-Pierre et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CA26-022 / OFFRE DE SERVICE / FIRME TACT / FORMATION PRISE DE PAROLE COHÉRENTE ET RÔLE CONSEIL

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme TACT relative à une formation de prise de parole cohérente et rôle conseil pour l'équipe de direction et les ressources professionnelles appelées à une prise de parole publique dans le cadre de leur fonction;

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte l'offre de service de la firme TACT relative à une formation de prise de parole cohérente et rôle conseil au montant de 7 763,83 \$, taxes nettes incluses.

AUTRES

CA26-023 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé par Gervais Soucy et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 16.

JULIE THÉRIAULT
Préfet

JEAN-MAXIME DUBÉ
Dir. gén. et greff.-trés.